

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Comme le *Neveu de Rameau*, *Jacques le Fataliste* fut connu en Allemagne avant de l'être en France. Schiller en avait traduit, en 1785, l'épisode de M^m de La Pommeraye, sous ce titre : *Vengeance de femme*, pour le journal *Thalie*¹. Il en tenait la copie de M. de Dalberg. Il parut, en 1792, une traduction du roman sous ce titre : *Jacob und sein Herr* (Jacques et son Maître), par Mylius. Le traducteur disait : « *Jacques le Fataliste* est une des pièces les plus précieuses de la succession littéraire non imprimée de Diderot. Ce petit roman sera difficilement publié dans la langue de l'auteur. Il en existe bien une vingtaine de copies en Allemagne, mais comme en dépôt. Elles doivent être conservées secrètement et n'être jamais mises au jour. Une de ces copies a été communiquée au traducteur, sous la promesse solennelle de ne pas confier le texte français à la presse². »

Deux ans plus tard, l'Institut de France s'organisait. Un de ses premiers soins fut de s'occuper de dresser une sorte de bilan des richesses perdues de la littérature française. On s'inquiéta, entre autres choses, d'un chant de *Vert-Vert*

1. Cette traduction fut retraduite en français sous ce titre : *Exemple singulier de la vengeance d'une femme*, conte moral, ouvrage posthume de Diderot. Londres (*sic*) 1793, in-18 de 60 pages, y compris le titre, avec un avertissement.

2. ROSENKRANZ, *Diderot's Leben und Werke* t. II, p. 36.

intitulé *l'Ouvroir*, qu'on crut être entre les mains du prince Henri de Prusse. Ce prince, qui, après avoir montré qu'il était bon capitaine, dut se réfugier dans une demi-obscurité pour ne pas risquer de trop déplaire à Frédéric II, son frère, occupait noblement ses loisirs en cultivant les lettres, les arts et les sciences. Il était un des souscripteurs à la *Correspondance* de Grimm. Il s'intéressait particulièrement à Diderot. La lectrice de sa femme, M^{me} de Prémontval, dont il sera question dans le roman, avait pu parler de visu. Ce n'est pas cependant par elle, comme l'a cru l'écrivain Brière, qu'il eut communication de *Jacques le Fataliste*, puisqu'elle était morte plusieurs années avant que ce livre fût écrit. Il en possédait une copie au même titre que la vingtaine d'autres personnes dont parle Mylius. Seulement il ne se crut pas obligé à la tenir secrète, et, en réponse à la demande du chant de *Vert-Vert* qu'il n'avait pas, il offrit *Jacques le Fataliste*, qu'il avait. Il reçut des remerciements, et on le pria de mettre à exécution cette louable intention. Il répondit par cette nouvelle lettre :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée. L'Institut national ne me doit aucune reconnaissance pour le désir sincère que j'ai eu de lui prouver mon estime : l'empressement que j'aurais eu de lui envoyer le manuscrit qu'il désirait, s'il eût été en ma puissance, en est le garant. On ne peut pas rendre plus de justice aux grandes vues qui l'animent pour mieux diriger les connaissances de l'humanité.

« Je regrette la perte que fait la littérature de ne pouvoir jouir des œuvres complètes de Gresset, cet auteur ayant une réputation si justement méritée. J'ai fait remettre au citoyen Caillard, ministre plénipotentiaire de la République française, le manuscrit de *Jacques le Fataliste*. J'espère que l'Institut national en sera bientôt en possession. Je suis, avec les sentiments qui vous sont dus, votre affectueux

« HENRI. »

L'ouvrage parut chez Buisson, en 2 vol. in-8° (an V, 1796), 4 figures non signées. Il fut réimprimé la même année, chez le même libraire, en 3 vol. in-12, fig. ; en 1797, chez Gueffier jeune et Knapen fils, 3 vol. in-8°, 3 fig., et chez Bertin, 4 vol. in-18, 4 fig. et un frontispice de Chailloux, gravé par Bovinet; en 1798, chez Maradan, 2 vol. in-12; en 1799, chez Leprieur, 4 vol. in-18, 4 fig. assez jolies non signées; en 1822, in-18; en 1830, in-12; en 1849, in-4° illustré. Il a subi une condamnation insérée au *Moniteur* du 6 août 1826.

Le livre a donc été beaucoup lu; mais l'a-t-il été par tous les critiques qui en ont parlé? Nous en doutons un peu, tant est grande la divergence des opinions émises à son sujet. La plus répandue, celle qui a cours, c'est que c'est un livre ordurier, dans lequel se trouve cependant un chef-d'œuvre: *l'Histoire de M^{me} de La Pommeraye et du chevalier des Arcis*. Il serait, à notre avis, beaucoup plus juste de dire comme le disait Gœthe, que c'est un chef-d'œuvre, dans lequel se trouvent malheureusement deux ou trois passages qui tiennent le milieu entre la licence de Sterne et celle de Rabelais, en se rapprochant un peu plus de ce dernier.

Si, en effet, nous le prenons par le détail, nous y trouvons d'abord cette histoire de M^{me} de La Pommeraye, acceptée par tous comme une œuvre hors ligne, et qui remplit le quart de l'ouvrage. Dans les trois autres quarts, l'histoire du Père Hudson, celle de l'emplâtre de Desglonds ont trouvé une place très honorable dans les morceaux choisis avec un soin si scrupuleux par M. Génin. Celles du chevalier de Guerry, de Lepelletier, de Gousse, de l'intendant de M. de Saint-Florentin, du chevalier de Saint-Ouin, sont très caractéristiques et ne sont pas de nature à choquer les plus scrupuleux. M. Lepelletier est un saint, et si le chevalier de Saint-Ouin est un fripon, le saint et le fripon sont également vrais et peints de main de maître. Les digressions sur l'art et le théâtre sont ce qu'elles sont tou-

jours chez Diderot, pleines de verve et de bon sens. Il reste donc, écrémage fait, un quart de livre destiné par l'auteur lui-même à imiter Sterne, ou plutôt à le parodier, et c'est dans ce quart qu'on se trouve deux ou trois contes très courts qui ne sont ni plus ni moins lestes que ceux qu'il a semés un peu partout, dans les *Salons* même. Cette liberté de langage est malheureusement inhérente au caractère de Diderot, et, disons-le, à celui de presque toute la société de son époque, qui n'était point encore aussi polie que celle de la nôtre, quoique Crébillon le fils se fût chargé de lui enseigner l'art des périphrases. Plaignons-les, mais que le sentiment des convenances ne nous rende pas injustes¹.

Ce qui a réellement le plus nui à la réputation de *Jacques le Fataliste*, c'est la forme dans laquelle il est écrit. Ce reproche capital doit être renvoyé à Sterne. Sterne est un mauvais modèle, le plus mauvais des modèles. Son allure brisée, sautillante, est tellement fatigante pour le lecteur, qu'il ne la supporte que le temps de lire le *Voyage sentimental* et que *Tristram Shandy* est déjà deux fois trop long. Et la particularité de cette fatigue, c'est qu'elle ne se dissipe jamais. Commencez la lecture d'un livre écrit dans le genre de Sterne : dès la vingtième page, vous portez non seulement le poids de ces vingt pages, mais celui de tout le Sterne que vous avez lu précédemment. C'est ce qui est arrivé aux premiers lecteurs de *Jacques le Fataliste*.

1. Nous pourrions renvoyer, pour ces accusations, à la *Gazette nationale (Moniteur universel)* du 22 brumaire an V, qui défend Diderot. « On a relevé, dit le critique, avec trop d'aigreur et d'affectation quelques intempérances d'esprit que le philosophe Diderot s'est cru permises dans un ouvrage qu'il n'avait point destiné à l'impression... Nous observerons à ces hommes si chastes, à ces hommes qui prétendent qu'on ne doit écrire que pour des mères et des magistrats, que les peuples ne gagnent jamais en licence que ce qu'ils perdent réellement en pureté... L'oreille est le dernier asile de la chasteté : ce n'est qu'après avoir été chassée du cœur qu'elle s'y réfugie, etc. »

Le même écrivain, A... (Andrieux ?), qui avait fait le compte rendu de *la Religieuse* dans la *Décade philosophique*, s'exprimait, au sujet de *Jacques*, en ces termes :

« Je respecte beaucoup les grands noms, mais je tâche de n'en être pas la dupe. Qu'importe que ce soit Diderot ou un écolier qui ait fait ce livre ? Il s'agit de savoir si l'ouvrage est digne d'un maître ou d'un écolier. Lecteur, je vous ai rendu compte de *la Religieuse*, et je désire que vous ayez été aussi content de mon extrait que je l'étais du roman. Je vous parlerai aujourd'hui de *Jacques le Fataliste* avec autant de franchise, mais avec bien moins de plaisir.

« Vous connaissez Rabelais ? vous connaissez Sterne ? Si vous ne les connaissez pas, je vous conseille de les lire, surtout le dernier ; mais si vous voulez connaître une très faible imitation de *Tristram Shandy*, vous n'avez qu'à lire *Jacques le Fataliste*.

« Diderot n'a de son modèle que le décousu et le défaut de liaison. » (*Décade philosophique*, t. XI, p. 224.)

Cependant le critique, en continuant son *extrait*, trouve

1. On avait émis des doutes sur l'authenticité de l'attribution, et avec quelques motifs, puisqu'au même moment des libraires peu scrupuleux mettaient le nom de Diderot à un roman dans lequel on ne retrouve ni son style, ni ses idées, ni même quelque idée que ce soit. Ce roman, intitulé d'abord : *Jules et Sophie, ou le Fils naturel*, an V, 2 vol. in-18 de 142 et 146 p. avec deux gravures, reparut en 3 vol. in-18, 1797, 3 gravures, chez Traintennelle, relieur, et Marchand, marchand de livres, et prit sur quelques exemplaires du deuxième tirage ce nouveau titre : *le Chartreux*. Personne alors ne se laissa prendre à cette supercherie : ce qui n'a point empêché les bibliographes de continuer à porter sur leurs catalogues : « On lui attribue (à Diderot) *Jules et Sophie*. » Naigeon a eu tort, en 1798, de se borner à garder le silence sur cette fraude, quoique, nous le répétons, elle ne puisse tromper et n'ait trompé en réalité personne. Nous devons remercier ici M. Bégis qui, en nous communiquant gracieusement cette curiosité bibliographique fort rare en librairie, et qui manque aux bibliothèques publiques où nous l'avons cherchée, nous a mis à même de nous faire une opinion raisonnée sur la fausseté de l'attribution.

des morceaux « très vifs, très animés, qui rappellent le ton des plus jolies narrations de M^{me} de Sévigné ». S'il conclut en disant que *Jacques* ne vaut pas beaucoup mieux que *les Bijoux indiscrets*, c'est qu'il a été surtout frappé par les passages licencieux.

Ne nous attachons pas à ces passages, et demandons-nous si réellement Diderot n'a fait que copier Sterne. Dans le *Catalogue d'une jolie collection de livres rares et curieux*, provenant de la bibliothèque d'un homme de lettres bien connu (René Pincebourde, 1871), cet homme de lettres, M. Ch. Monselet, dit de *Jacques le Fataliste* : « Chef-d'œuvre à la diable, écrit sous l'influence directe de Sterne, et où l'on retrouve avec stupéfaction des pages entières copiées de *Tristram Shandy*. » Qui ne croirait, après cela, qu'il s'agit de quelque chose de pis qu'une imitation, et qu'on a affaire à un plagiat ? Il en est tout autrement.

Ces « pages entières » consistent en deux fragments, l'un au commencement du livre, l'autre à l'avant-dernier feuillet, et celui-ci est ainsi annoncé : « Voici le second paragraphe (du prétendu manuscrit d'où est tirée l'histoire des amours de Jacques), copié de la *Vie de Tristram Shandy*, à moins que l'entretien de Jacques le Fataliste et de son maître ne soit antérieur à cet ouvrage, et que le ministre Sterne ne soit le plagiaire ¹, ce que je ne crois pas ; mais par une estime toute particulière de M. Sterne, que je distingue de la plupart des littérateurs de sa nation, dont l'usage assez fréquent est de nous voler et de nous dire des injures. »

En fait, Diderot, comme l'a fait Nodier pour *l'Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux*, a emprunté à Sterne une situation que l'auteur anglais n'avait point développé : celle du caporal Trim, commençant l'histoire de

1. L'accusation de plagiat n'a pas été ménagée à Sterne, en Angleterre. On a noté tous les passages qu'il avait empruntés, bien plus pour s'en moquer que pour se les approprier, il est vrai, mais qu'il a eu le tort, par excès d'humour, de ne pas désigner assez clairement comme des citations.

sablessure au genou et celle de ses amours, histoire achevée quatre pages plus loin par l'oncle Toby. Il en a pris le début et la conclusion : la scène qui amène le baiser sur la main ; et, entre ces deux demi-pages, il a intercalé un volume où il n'y a, pour rappeler Sterne, que l'affectation à courir d'un sujet à l'autre, avec cette différence toutefois que les sujets choisis par Diderot entrent dans la catégorie de ce que les Allemands appellent ses « romans sociaux », qu'ils ont tous une portée, que dans tous il y a de l'intérêt, et que l'ampleur de la pensée y fait à chaque instant craquer les coutures de l'habit trop étroit où l'auteur voudrait la maintenir.

Mauvais habit que Diderot a eu le tort de choisir, s'il n'a pas voulu en même temps donner une leçon. Sterne avait alors des partisans en France, et beaucoup. M^{lle} de Lespinasse s'amusait à raconter les bonnes actions de M^{me} Geoffrin dans un style où l'émotion ne vient pas toujours à point nommé faire oublier la peine que se donne l'écrivain pour la faire naître par le contraste. *Le Voyage sentimental* avait fait école, mais *Tristram Shandy* n'était pas encore connu chez nous. Les deux derniers volumes, dans lesquels Diderot a pris son thème, parus en 1767, ne furent traduits qu'en 1785. En suivant ce modèle, Diderot se laissait sans doute un peu prendre à la mode qui courait, mais n'essayait-il pas, en même temps, de la diriger ? Comme c'était sa manie de retoucher ce que les autres avaient fait et de montrer ce qu'ils auraient pu faire, n'a-t-il pas voulu montrer qu'avec les procédés de Sterne on pouvait avoir l'haie plus longue, et qu'il n'était pas interdit, malgré les digressions, de finir ce que l'on commençait ; car, malgré qu'on en dise, *Jacques le Fataliste* forme un tout dans lequel on ne peut méconnaître un très grand art de composition. Nous l'avons vu affirmer par Goethe lui-même (*Notice préliminaire du Neveu de Rameau*).

Naigeon trouve le livre trop long de moitié et regrette que Diderot ait fait effort pour être plaisant, car « il ne

l'était nullement, surtout quand il voulait l'être ». Mais M. Rosenkrantz fait observer avec raison qu'à part ce qui concerne les doctrines philosophiques, Naigeon n'a pas grande autorité, et qu'il ne comprend pas du tout le côté artistique de son maître. Nous pourrions citer encore une lettre de Gœthe à Merck, du 7 avril 1780, où *Jacques le Fataliste* est présenté comme un repas de tous points excellent et servi avec une admirable entente de l'art du cuisinier et du maître d'hôtel réunis. En 1840, E. Erdmann, dans son *Développement de l'empirisme et du matérialisme, de Locke à Kant* (p. 268), présente ce roman comme un chef-d'œuvre encore insuffisamment apprécié. Voici les opinions allemandes. Quant aux opinions françaises, elles sont, comme il en est chez nous de toutes les opinions, coulées dans le même moule. On parle de *Jacques le Fataliste* comme on a parlé la *Décade* citée plus haut, et on se garde bien de le lire.

C'est pendant son séjour en Hollande et en Russie que Diderot a écrit ce livre. Il y est question de la représentation du *Bourru bienfaisant* de Goldoni, qui eut lieu en 1774, et M^{me} de Vandeuil dit que son père fit, à l'époque de son retour, « deux petits romans, *Jacques le Fataliste* et *la Religieuse* ». Nous avons vu qu'il n'avait fait que retoucher ce dernier. Peut-être aussi n'a-t-il fait, dans le premier, que donner un cadre à des histoires depuis longtemps ébauchées et que le procédé de Sterne lui permettait de rattacher par un lien commun.

Il a paru un *Second Voyage de Jacques le Fataliste et de son maître* (de Diderot) à Versailles, chez Locaid, et à Paris, chez tous les marchands de nouveautés, 1803, in-12.

L'auteur de cette suite est encore inconnu. Il a été fait, à ce sujet, plusieurs questions dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, qui n'ont point obtenu de réponse. Le seul renseignement qu'on trouve dans le livre est cette note :

« Pardon, pardon, trois fois pardon, si j'entreprends de

continuer les aventures de Jacques et de son maître. Il était écrit de tous les temps que je ferais cette folie-là. Je ne puis m'opposer à ma destinée... P. L. C. »

Il a été joué aux Variétés, en 1850, sous le titre de *Jacques le Fataliste*, un vaudeville en deux actes de MM. Dumanoir, Clairville et Bernard Lopez, dans lequel Bouret et Rameau jouent un rôle.

Nous avons eu peu de modifications à faire au texte adopté ; les corrections que M. Brière avait apportées aux éditions précédentes étant presque toutes justifiées. Cependant nous sommes revenu sur quelques-unes ; M. Dubrunfaut possède de ce roman une fort belle copie qui paraît avoir servi à l'impression de la première édition. Il a bien voulu nous la confier, et nous l'avons suivie de préférence dans les cas douteux, entre autres (p. 27), pour le membre de phrase : « Et à elle donc », mis dans la bouche du maître par tous nos prédécesseurs, même par Buisson.
